

COMPTE RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 23 OCTOBRE 2014

Le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni le :

**Judi 23 octobre 2014 à 18 heures
Centre d'Animation Lorin de La Croix – Salle Balzac
Rue Edouard ANDRE - LA CROIX EN TOURAINE**

ORDRE DU JOUR :

1. Procès Verbal du Précédent conseil communautaire
2. Décisions de la Présidente en vertu de sa délégation de pouvoir – Article L2122-22 & L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. Multi-Accueil « Les Lucioles »
 - a. Marché de Service 2015-2017
4. Proposition de Modifications statutaires
5. Personnel Communautaire
 - a. Modification du tableau des Effectifs
6. BVC Développement
 - a. Octroi de Subventions
7. BVC Immobilier
 - a. Octroi de subvention
8. Immobilier d'entreprise
 - a. Autorisation à lancer une consultation de Maitrise d'œuvre
9. Extension de la ZA Bois Pataud sur la commune de Civray de Touraine
 - a. Cession de terrain
 - b. Avenants aux Marchés de travaux
10. Salle de Gymnastique et DOJO
 - a. Avenants aux marchés de travaux
11. Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)
 - a. Composition
12. Syndicat Intercommunal de Bléré Val de Cher
 - a. Intervention de M. Vincent LOUAULT - Président
13. Rapports d'activités 2013
 - a. CC Bléré Val de Cher
 - b. REOM Déchets Ménagers et Assimilés
 - c. CIAPH
14. Organismes extérieurs – Rapports d'activités
 - a. SCOT ABC
 - b. Natura 2000
15. Commissions et comités
 - a. Réunion Accueil Jeunes du 3 octobre 2014
 - b. Comité BVC Développement le 7 octobre 2014
 - c. Affaires Economiques et Tourisme le 7 octobre 2014
 - d. COPIL Suivi des Aires d'Accueil des Gens du Voyage le 8 octobre 2014
 - e. Environnement le 13 octobre 2014
 - f. Services à la Population du 13 octobre 2014
16. Questions Diverses

**La Présidente,
Jocelyne COCHIN**

Compte Rendu du 23 Octobre 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt-trois octobre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Centre Lorin de La Croix, Salle Balzac, à La Croix en Touraine, sous la Présidence de Madame Jocelyne COCHIN, Présidente.

Etaient présents :

Athée sur Cher : Mme Pierrette AVENET - M. Jean-Jacques MARTIN – Mme Marie-Christine RICHER

Absent excusé : M. Christian MARCHAND

Bléré : M. Daniel LABARONNE (Arrivée à 18h47) – Mme Nicole DALAUDIER – M. Jean-Claude OMONT – M. Jean-Pierre BOUVIER – M. Jean-Jacques REUILLON – Mme Gisèle PAPIN – Mme Emmanuelle BAGAS

Absentes excusées : Mme Sylvie DUFRAISSE, pouvoir à Mme Gisèle PAPIN

Céré la Ronde : M. Jacques DUVIVIER – M. Philippe CAUBEL

Chenonceaux : Mme Maryse COUILLARD –

Absent excusé : M. Sébastien HILLAIRET

Chisseaux : M. Franck AUGIAS (Arrivée à 18h47 – pouvoir à Mme Annie BECHON jusqu'à son arrivée) – Mme Annie BECHON

Cigogné : M. Jean-Jacques de SMET - M. Vincent LOUAULT

Civray de Touraine : Mme Fanny HERMANGE – M. Michel JEZY (Départ 18h47, Après pouvoir à Mme Fanny HERMANGE)

Absent excusé : M. Alain BERNARD

Courçay : Mme Béatrice BOYER - M. Jean-François BISTER

Dierre : M. Jacques JAMIN - M. Max BESNARD

Epeigné les Bois : M. Christian PERCEVAULT –

Absent excusé : M. Michel MERGOT

Francueil : M. Jean-Louis CHERY – Mme Aurélie PASTOR

La Croix en Touraine : Mme Jocelyne COCHIN - M. Patrick GOUGEON

Absent excusé : M. Jean Pierre BOIVIN

Luzillé : M. Jacky GAUVIN

Absent excusé : M. Jean Marc BELORGEY, pouvoir à M. Jacky GAUVIN

Saint Martin le Beau : M. Jean Yves AUDIGOU – M. Alain SCHNEL – M. Jean-Michel UHART

Absentes excusées : Mme Angélique DELAHAYE, pouvoir à M. Jean-Yves AUDIGOU - Mme Corinne JALLAIS

Sublaines : M. Jérôme JARRY

Absent excusé : M. Christian FOUASSIER, pouvoir à M. Jérôme JARRY

Le quorum est atteint, le conseil communautaire peut débiter

Secrétaire de Séance : M. Jean-Louis CHERY

1. Approbation du Procès Verbal de la précédente réunion

Le conseil communautaire doit adopter le Procès-Verbal de la précédente réunion.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le PV du précédent conseil

2. Décisions de la Présidente en vertu de sa délégation de pouvoir – Articles L2122-22 & L5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales

Madame la Présidente informe le conseil communautaire des décisions qu'elle a prises en vertu de sa délégation de pouvoir :

- 2014-036 Annulée
- 2014-037 autorisant la signature d'un Avenant avec la Société Groupama pour prendre en considération les statuts actualisés de la CCBVC (modification par arrêté préfectoral du 4 août 2014) au titre de la RC – Avenant sans impact financier

3. Multi Accueil « Les Lucioles »

a. Marché de Service 2015-2016-2017

La communauté de communes a lancé une consultation par appel d'offres le 30 juillet dernier pour la gestion du multi accueil « Les Lucioles » situé à Athée sur Cher.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 14 octobre dernier pour analyser les offres reçues des 3 candidats. Suite à cette analyse la CAO décide d'attribuer le marché à l'association Enfance pour Tous pour un montant annuel de 135 782,50 euros HT par an.

Le marché est valable un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, renouvelable 2 fois un an soit 3 ans de prestation maximum.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, AUTORISE Madame la Présidente ou Mme la Vice-Présidente à signer le marché avec l'entreprise.

4. Proposition de Modification statutaire

Il est proposé d'éclaircir les compétences de la CCBVC sur différents points :

- Tout d'abord, enlever les différents points indiquant « A partir du 1^{er} janvier 2014 »
- Ensuite, les OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) peuvent être remplacées par des PIG – Programmes d'Intérêt Général.
- Enfin, la commission Services à la population propose de clarifier l'article relatif aux compétences liées à la Petite Enfance, à l'enfance et à la Jeunesse.
- Composition du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, ADOPTE les modifications statutaires.

5. Personnel communautaire

a. Modification du Tableau des Effectifs

Il convient de modifier le tableau des effectifs afin de créer un nouveau poste :

- Technicien Territorial à 35/35ème au 1^{er} décembre 2014 pour le suivi technique des bâtiments communautaires, et des dossiers techniques

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, APPROUVE la création du poste et le tableau des effectifs.

6. BVC Développement

a. Octroi de subventions

Depuis le 1er janvier 2010, la CCBVC a mis en place « BVC Développement », dispositif destiné à soutenir les entreprises qui ont des projets d'investissement soit dans le cadre d'une création ou du développement de l'entreprise.

Le comité de pilotage de BVC Développement s'est réuni le 7 octobre 2014 pour examiner de nouvelles demandes de subventions. Suite à l'examen des dossiers, il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer comme suit :

Nom de l'entreprise	EI DELALANDE BEATRICE (Magasin Ulysse)	SARL LGDR	SARL GAUDARD COUVERTURE
Commune d'implantation	Bléré	Bléré	Bléré
Activité	Prêt à porter	Peinture Menuiserie	Charpente Couverture
Nature des investissements	Aménagement du local professionnel	Acquisition de matériel	Aménagement du local professionnel
Montant total HT des investissements	4 083,04 €	7 368,71 €	10 477,00 €
Montant HT des investissements éligibles	4 083,04 €	7 368,71 €	10 000,00 €
Taux de subvention	20%	30% création d'1 emploi	30% création d'1 emploi
Montant sollicité	810,00 €	2 210,00 €	3 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, OCTROIE les subventions aux entreprises mentionnées dans le cadre du dispositif BVC Développement.

7. BVC Immobilier

a. Octroi de subventions

Monsieur GAUDARD est artisan depuis 2003. Il exploite son activité de charpente – couverture sous forme de SARL. Il travaille pour une clientèle locale de particuliers, en rénovation.

La société est localisée au Lieu Dit Chanteloup à Bléré, dans un ancien bâtiment agricole de 180 m² qu'elle partage avec un artisan plombier.

Les locaux n'étaient plus adaptés à l'activité de la société GAUDARD Couverture. Monsieur GAUDARD a eu l'opportunité d'acquérir un local professionnel situé au 10 rue du Commandant Jacques Yves Cousteau, ZA Saint Julien, à Bléré.

Ce local de 330 m², en zone d'activité est beaucoup plus adapté à la société et à son développement. Des travaux de terrassement sont prévus avant l'entrée de la société dans les lieux. Son projet s'accompagne de 1 à 2 créations d'emplois.

Pour ce projet immobilier, l'entreprise a déposé un dossier de demande de subventions au titre de BVC Immobilier. Parallèlement, elle a déposé un dossier auprès du Conseil Général au titre d'Atout Eco 37.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, OCTROIE une subvention à l'entreprise mentionnée dans le cadre du dispositif BVC Immobilier.

8. Immobilier d'entreprise

a. Autorisation à lancer une Consultation de Maitrise d'œuvre

Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'activités

La Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher est propriétaire, dans la zone d'activités Saint Julien à Bléré, d'un bâtiment d'activités, d'une surface de 850 m², loué à la SARL SOGAREP. La société SOGAREP est installée depuis 2003 dans ce bâtiment. Son secteur d'activités concerne la gestion de contrats de complémentaire santé.

C'est une entreprise en perpétuel développement. En 2010, la surface du bâtiment a été doublée pour faire face à l'augmentation du nombre de salariés.

L'entreprise compte actuellement 130 salariés, sur le site de Bléré, et prévoit d'atteindre 200 salariés d'ici 2018. Ainsi, la société SOGAREP a adressé un courrier à la CCBVC indiquant ses besoins en terme de locaux :

- Un bâtiment de 2 000 m²
- 200 places de parking

La société SOGAREP qui ne veut pas porter son projet immobilier et souhaite rester locataire a sollicité la Communauté de Communes pour le portage du projet immobilier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, AUTORISE Madame la Vice-Présidente à lancer la consultation pour retenir un maître d'œuvre pour cette opération.

9. Extension ZA de Bois Pataud sur la commune de Civray-de-Touraine

a. Cession des terrains

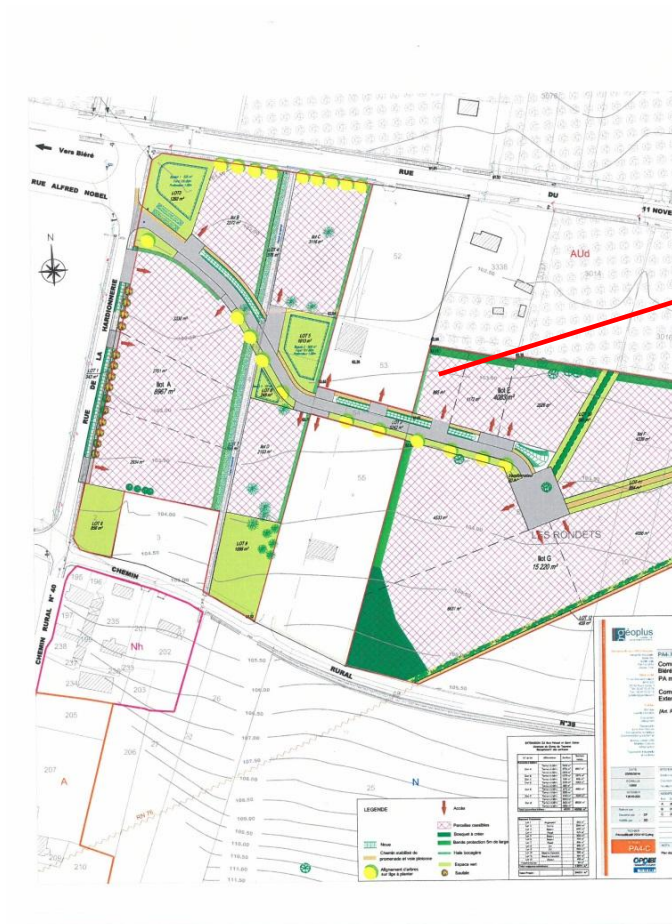
Monsieur GUIBOUT est un artisan plaquiste sur la commune de Civray-de-Touraine. Actuellement, son siège social est à son domicile et son garage lui sert pour stocker ses matériaux.

Il a fait part de son souhait d'acquérir une parcelle en zone d'activités pour y construire un bâtiment d'activités. Il est intéressé par un terrain de 885 m² sur l'extension de la ZA de Bois Pataud.

L'acquisition se fera par le biais de la SCI DES DEUX RIVES.

La commission des affaires économiques et tourisme a donné un avis favorable lors de sa réunion du juillet 2014.

7



Parcelle – projet
entreprise
GUIBOUT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, AUTORISE Madame la Présidente à signer tous les documents et les pièces afférentes à ce dossier.

**b. Marché de travaux –
i. Avenants aux Marchés**

Le marché de travaux VRD a été confié à l'entreprise GASCHEAU.

Des travaux complémentaires doivent être réalisés dans le cadre de l'aménagement de l'extension de la ZA de Bois Pataud ce qui induit un avenant :

	Descriptif	Montant HT
Plus-Values	Création de 2 entrées supplémentaires sur les parcelles Modifier un accès sur un îlot Création d'une tranchée pour le raccordement électrique d'une parcelle	20 421,08 €
Moins-Values	Suppression de branchements	5 760 €
Avenant		14 661,08 €

Lot	Nom du lot	Titulaire du lot	Marché initial en HT	Avenant en HT	Total HT	%
1	VRD	GASCHEAU	534 707,40 €	14 661,08 €	549 368,48 €	+ 2,74

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, AUTORISE Madame la Présidente à signer cet avenant validé en COAMAPA du 29 septembre 2014.

10. Construction d'un DOJO et d'une Salle de Gymnastique

a. Avenants aux marchés de travaux

Vu en CAO du 14 octobre 2014

Lot	Nom du lot	Titulaire du lot	Marché initial en HT	Avenant en HT	Explications	%
1	Gros Œuvre	Berneux Maçonnerie	511 918,18 €	+ 13 000 €	Accès et réfection piste athlétisme - Déjà accepté	+ 2.54 %
				+ 2 958 €	Réseau EP	+ 0.06%
4	Menuiseries Extérieures	FRANCHET SN	92 000 €	+ 2 552.12 €	Avenant signé - mise en œuvre GTC	+ 2.77 %
				+ 8 722.51 €	Support vitré - protection des gradins	+ 9.48 %
5	Doublages Faux Plafonds	Villevaudet	79 805.50 €	+ 6 708.75 €	Assises bois des gradins + divers	+ 8.40 %
13	Electricité	Eiffage Energie Centre	77 113.04 €	+ 15 485.64 €	Mise en œuvre GTC - avenant signé	+ 20.08 %
				+ 3 513.23 €	Coffret ErDF + ventouses	+ 4.55%

Les avenants présentés ont été acceptés par la COAMAPA réunie le 14 octobre dernier, et sont nécessaires aux travaux en cours.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, AUTORISE Madame la Vice-Présidente à signer le marché.

11. Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes handicapées (CIAPH) -

a. Composition

Le conseil communautaire doit créer cette commission (obligatoire en raison de la compétence Aménagement de l'espace) composée :

- D'élus des communes membres
- Des associations représentant les personnes porteuses de handicap : Association des paralysés de France - ...
- Des représentants de la population intéressée

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, ACCEPTE la création de cette commission et ARRETE sa composition. Les membres seront désignés, sur proposition des communes par Mme la Présidente.

12. Syndicat intercommunal de Bléré val de Cher

a. Intervention de M. Vincent LOUAULT - Président

Monsieur LOUAULT fait le point sur le Syndicat intercommunal.

Ce point ne fait pas l'objet d'un vote.

13. Rapports Activités 2013

a. CCBVC

b. REOM Déchets Ménagers et Assimilés

c. CIAPH

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, ADOPTE les rapports d'activités 2013.

14. Organismes Extérieurs - Rapports d'Activités 2013

a. Natura 2000

La communauté de communes participe avec la CC Loches Développement à l'animation de la ZPS Champeigne.

b. SCOT ABC

La communauté de communes adhère au Syndicat mixte ABC.

Le Conseil Communautaire PREND ACTE de ces rapports d'activités.

15. Commissions & Comités :

- a. Réunion Accueil Jeunes du 3 octobre 2014
- b. Comité BVC Développement le 7 octobre 2014
- c. Affaires Economiques et Tourisme le 7 octobre 2014
- d. COPIL Suivi des Aires d'Accueil des Gens du Voyage le 8 octobre 2014
- e. Environnement le 13 octobre 2014
- f. Services à la Population du 13 octobre 2014

16. Questions diverses

Séance levée à 19h36

La Présidente,
Jocelyne COCHIN

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Jean-Louis CHERY

Les Elus Communautaires -